

DETTE PUBLIQUE ET INVESTISSEMENT AU MALI

PUBLIC DEBT AND INVESTMENT IN MALI

DIALLO SIRA SAMBALLA

Enseignant chercheur

Institut Universitaire de Gestion (IUG)

Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

diallosirasambala@yahoo.fr

Date de soumission : 13/09/2021

Date d'acceptation : 27/12/2021

Pour citer cet article :

DIALLO.S.S.(2022) « Dette Publique et Investissement au Mali », Revue Française d'Economie et de Gestion «Volume 3 : Numéro 1 » pp : 99 – 119.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



Résumé :

Face à un environnement macroéconomique peu favorable et un besoin énorme en infrastructure de base, les pays à faible revenu, en particulier le Mali, ont adopté comme instrument de politique économique l'endettement public. La théorie économique suggère que l'endettement permet de réaliser des investissements que l'épargne ne peut permettre de faire. Les revenus qui proviennent des dettes devront servir à financer des investissements rentables, susceptibles de rembourser le capital et son intérêt. Ce travail aborde le rapport qui pourrait exister entre la dette publique et l'investissement au Mali. En nous appuyant sur le modèle de (KONSO BOLA, 2005), l'étude se réfère à la méthode économétrique sur des séries temporelles allant de 1970 à 2017, soit 48 observations. Les résultats indiquent que le coefficient de la dette publique est positif et significatif. La dette est donc source de l'investissement au Mali. Le taux de change est positif mais non significatif. Donc la dette a un impact positif sur l'investissement au Mali. Nous référant au modèle (KONSO BOLA, 2005) ces résultats suggèrent des recommandations qui peuvent aider les autorités en matière de gestion de la dette en vue de jeter les bases d'un endettement soutenable dans les prochaines années et de stimuler l'investissement au Mali. Il s'agit entre autres de la gestion de la dette, du renforcement des capacités institutionnelles et humaines et du maintien de la stabilité macroéconomique.

Les Mots Clés : Dette publique ; investissement ; taux de change ; stabilité macroéconomique ; Mali.

Abstract :

Faced with an unfavorable macroeconomic environment and a huge need for basic infrastructure, low-income countries, in particular Mali, have adopted public debt as an instrument of economic policy. Economic theory suggests that debt allows for investments that savings cannot. The income from debts should be used to finance profitable investments, capable of repaying the capital and its interest. This work addresses the relationship that could exist between public debt and investment in Mali. By relying on the model of (KONSO BOLA, 2005), the study refers to the econometric method on time series ranging from 1970 to 2017, i.e. 48 observations. The results indicate that the public debt coefficient is positive and significant. Debt is therefore the source of investment in Mali. The exchange rate is positive but not significant. So the debt has a positive impact on investment in Mali. Referring to the model (KONSO BOLA, 2005), these results suggest recommendations that can help the authorities in terms of debt management in order to lay the foundations for sustainable debt in the coming years and stimulate investment in Mali. . These include debt management, institutional and human capacity building and maintenance of macroeconomic stability.

Keywords : Public debt ; investment ; exchange rate ; macroeconomic stability ; Mali.

Introduction :

De 1785,5 milliards FCFA en 2001, l'encours de la dette publique du Mali se chiffrait à 945,80 milliards en 2009. Au 31 décembre 2017, il est évalué à 2986,45 milliards FCFA. Cette évolution de la dette publique du Mali peut être scindée en cinq (5) étapes, chacune étant sous-tendue par une politique d'endettement bien précise, dont la première fut le recours aux « prêts clearing » pour financer les premières entreprises publiques, en passant par les crédits de l'IDA et les « pétrodollars » investis pour le désenclavement du pays, les prêts d'ajustement structurel accordés en appui aux politiques de réformes économiques entreprises par le Gouvernement et enfin les initiatives en faveur des pays pauvres très endettés pour rendre leur dette plus soutenable.

Comme dans les autres pays en développement, ces recours massifs au financement extérieur ont mis en exergue la problématique de la prise en charge du service de la dette extérieure qui devenait de plus en plus insoutenable.

En vue de réduire le fardeau du service de sa dette publique extérieure, le Mali a entrepris plusieurs processus de réaménagements de cette dette avec ses créanciers bilatéraux et multilatéraux dans le cadre du Club de Paris pour la dette bilatérale ou de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) et de l'Initiative d'annulation de la dette multilatérale (Initiative ADM) pour la dette multilatérale.

Dans nos pays en voie de développement, la disponibilité des ressources financières est une condition à priorie de tout processus d'investissement. C'est dans cette optique que, dès le lendemain de leurs indépendances, les pays africains dans le souci de parvenir à un développement économique et social se sont rendu compte que les infrastructures d'équipement et de production déjà en place étaient insuffisantes pour amorcer un quelconque décollage économique. L'écart entre le besoin d'investissement nécessaire et les ressources disponibles était énorme. C'est pour cette raison, que beaucoup de ces pays ont dû se baser sur un fort endettement qu'ils doivent désormais gérer, l'augmentation des besoins ayant très vite dépassé les capacités de financement. La question de l'endettement est une conséquence naturelle des activités économiques. Elle vient du fait que certains pays ou institutions ont des excédents financiers et d'autres éprouvent des besoins de financements. L'endettement permet donc à un pays d'investir des capitaux au-delà de ses propres disponibilités financières en empruntant des excédents de capitaux (Klein, 1994). La dette ainsi contractée doit générer des infrastructures d'équipement et de production nécessaire à la croissance et au développement. Pour pouvoir rembourser l'emprunt, la dette doit être utilisée de façon efficace et dans des secteurs rentables.

Afin de préserver pour les générations futures les expériences vécues par le Mali en matière d'endettement public, le présent document se propose de rappeler les faits importants qui ont marqué l'évolution de notre dette publique depuis l'indépendance. A cet effet, le document est structuré autour de trois (3) parties. Dans la première partie, nous essaierons de bien cerner le sens des concepts clés du travail à travers un cadre conceptuel, et ensuite, nous passerons en revue les différentes approches théoriques et empiriques relatives à notre travail. La deuxième partie sera axée sur un cadre d'analyse descriptive de la dette publique au cours de la période d'étude. La dernière partie du travail concerne un cadre d'analyses économétriques à partir du logiciel E-views.⁷, en vue de détecter un éventuel effet de l'endettement public sur l'investissement au Mali pour la période d'étude.

Ainsi, connaissant que l'insuffisance de ressources financières dans nos pays impacte le niveau de l'investissement, l'endettement public a-t-il un effet sur l'investissement au Mali ? D'une façon générale et comme questions de recherche, l'on se demanderait : Quelle est l'effet de la dette publique sur l'investissement au Mali ? Pourquoi les flux financiers issus de l'endettement n'ont pas permis l'industrialisation du Mali ?

Les questions dérivées sont:

- Quels sont les différents types de dettes publiques ?
- Quelles sont les politiques d'endettement au Mali ?
- Quelles sont les étapes de l'endettement au Mali ?
- Comment évolue la dette publique du Mali ?
- Quel est l'effet de l'endettement public sur l'investissement total au Mali?

Ce faisant, la réponse à ces questions ci-dessus évoquées, nous conduit à formuler des hypothèses.

Hypothèse H₁ : L'endettement public n'aurait pas favorisé l'investissement au Mali

Hypothèse H₂ : La dette publique aurait un effet négatif sur l'investissement total au Mali.

L'objectif général de cette recherche est d'étudier l'effet de l'endettement public sur l'investissement au Mali.

De manière spécifique, il s'agira de:

- Définir les différents types de dettes publiques.
- Définir les politiques d'endettement
- Décrire les étapes de l'endettement
- Analyser l'évolution de l'endettement public du Mali ;

- Analyser l'effet de la dette publique sur l'investissement Total au Mali ;

1. Cadre conceptuel, revue de la littérature théorique et empirique

1.1.Cadre conceptuel

Dans le but de faciliter la compréhension de ce travail de recherche, il importe de s'arrêter sur certaines notions clés dont il faudra délimiter les aspects intéressants; ces concepts clés sont : dette publique et typologie de dette publique ainsi que les notions de solvabilité et de soutenabilité.

On appelle dette de l'État, l'accumulation des emprunts passés de l'État. La dette publique quant à elle, est la somme de la dette explicite de l'État (dette directement contractée par l'État), de la dette implicite de l'État (dette contractée notamment par les entreprises publiques, parapubliques, organisations non gouvernementales, les collectivités décentralisées avec la garantie de l'État) et de la dette contractée sur l'État (par exemple, la dette endossée par l'État après la faillite d'une banque) (Piriou JB, 2003). Les appellations de la dette varient selon l'origine et le type de créiteurs.

Selon l'origine des créiteurs On parle de dette extérieure et de dette intérieure. La dette extérieure d'un État représente l'ensemble des emprunts contractés par les pouvoirs publics d'un pays auprès de créanciers (privés ou publics, bilatéraux ou multilatéraux) extérieurs et non-résidents. La dette intérieure d'un État quant à elle est l'ensemble des engagements contractés auprès d'acteurs résidents dans le pays et exprimés en monnaie locale. On parle de dette privée lorsque celle-ci est contractée par les agents économiques autres que l'État, elle peut être intérieure ou extérieure (Piriou JB, 2003).

Selon le type de créiteurs On parle de dette bilatérale ou de dette multilatérale. La dette bilatérale est l'ensemble des engagements contractés par un État auprès d'un autre État. Alors que la dette multilatérale est l'ensemble des dettes contractées par un État auprès d'un groupe d'États ou d'une Institution Financière Internationale (IFI).

Le financement extérieur se présente sous plusieurs formes : les Aides Publiques au Développement (APD), les dons et les prêts. L'APD est une assistance financière fournie par une entité publique (État, organisme public, collectivité territoriale, etc.) à un pays en développement ou à des institutions multilatérales, sous forme de dons ou de prêts à faible taux d'intérêt, dans le but de contribuer au développement des pays concernés. Les créiteurs sont divers, parmi ceux-ci, figurent les membres du Club de Paris, du Club de Londres, les IFI et les pays non membres du Club de Paris.

Le Club de Londres est un comité consultatif négociant la dette privée des Pays en Voie de Développement (PVD) pour le compte des banques commerciales et qui ne se réunit pas forcément à Londres. Le Club de Paris quant à lui est un groupe informel (19 pays principaux créanciers) des États créanciers les plus riches faisant partie de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE). Le Club de Paris se rencontre de manière ad hoc, pour négocier la dette contractée ou garantie de manière bilatérale par des débiteurs publics (États) auprès de créanciers publics.

Les IFI sont des institutions multilatérales auxquelles adhèrent des États dans le but d'harmoniser les relations financières internationales. Elles regroupent le FMI, la Banque Mondiale, ainsi que les banques et les fonds régionaux de développement (Banque Interaméricaine de Développement, Banque Africaine de Développement (BAD), Banque Asiatique de Développement, Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement, la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale...). La Banque Mondiale et le FMI forment le "noyau dur" des IFI ; ces institutions avaient pour mission première de créer un environnement économique favorable à la reconstruction et au développement de leurs États membres, en particulier ceux qui avaient été affectés par la guerre.

La solvabilité et la soutenabilité sont des notions permettant de caractériser la situation d'un pays par rapport à ses possibilités et à sa volonté de respecter ses engagements financiers dans le cadre du remboursement de sa dette.

La solvabilité caractérise la situation financière d'un pays capable de faire face à ses engagements, c'est-à-dire la contrainte budgétaire inter temporelle est respectée. En d'autres termes, la solvabilité d'un État est sa capacité à payer totalement sa dette (annuler sa dette à long terme en respectant les échéances).

La soutenabilité de la dette renvoie à la capacité d'un pays à assurer le service de sa dette publique sans compromettre les objectifs du développement à long terme, c'est-à-dire, sans contribuer à la baisse du niveau de vie de la population.

1.2.Revue de la littérature théorique et empirique

1.2.1. Courants de pensées dans la théorie économique

Plusieurs courants de pensées dans la théorie économique se sont penchés sur la problématique de l'endettement.

Déjà, les mercantilistes (Buchanan, J. M. [1958]), considéraient l'emprunt comme un moyen qui permettait à l'Etat de réunir plus rapidement les conditions nécessaires au "take off".

Pour les classiques, l'endettement constituerait une charge pour les générations futures, car l'emprunt contracté aujourd'hui sera remboursé demain à travers une hausse des impôts. Cette charge fiscale à option futuriste, sera donc supportée par les générations futures. Toutefois, bien qu'opposés à l'endettement public, les classiques (Ricardo, D. [1951], Tolkmitt, G. [1975]) se sont montrés favorables au financement des investissements rentables par l'emprunt, car ces investissements sont susceptibles de générer des ressources suffisantes pour assurer le service de leur dette.

Au regard du rôle déterminant que doit jouer l'Etat dans le développement, les économistes de l'école historique (Von Stein, L. [1878]) vont plus loin que les classiques en recommandant à l'Etat le recours à l'endettement public pour financer les investissements d'infrastructures, ces types d'investissements étant incitatifs pour d'autres investissements.

Quant aux néoclassiques, ils se sont surtout penchés sur les effets à long terme de l'endettement sur la croissance. Pour Domar (1944), l'endettement permet d'accroître le revenu national. Il soutient ainsi que l'emprunt doit être apprécié en fonction de son impact sur la croissance du revenu national. Brunner et Meltzer (1976) ainsi que Phelps et Shell (1969) se sont appesantis sur le caractère incitatif de l'endettement public pour les investissements privés (Crowding-Out-Effect), alors que Mckinnon (1964), Papanek (1972) et Dudley-Montmarquette (1976) se sont, quant à eux, intéressés particulièrement aux effets de l'endettement public sur la croissance dans les pays en développement. Mais c'est surtout le modèle développé par Chenery et Strout (1976) qui illustre le mieux la relation entre croissance et endettement dans un pays en développement.

Les Keynésiens (Dedehouanou, G.M.A. [2009], Kame Ba Billa, T.U.[2008]) considèrent aussi l'endettement extérieur comme un stimulant de la croissance économique à cause de son effet de levier sur l'investissement privé.

De l'analyse de ces différents courants de pensées économiques, il ressort que l'endettement est perçu comme un moyen permettant de stimuler la croissance économique.

1.2.2. Résultats d'études empiriques

A côté de ces courants de pensées économiques, il existe également quelques études empiriques sur l'impact de l'endettement extérieur et de son service sur les dépenses d'investissements publics (Bah, B. A. [2011]).

En effet, au terme de leur étude publiée en 2005 relative à la dette publique extérieure et à son service comme facteurs d'aggravation de la crise dans les pays de la CEMAC, R.Samba et A. Moulenvo ont montré que le poids de la dette et son service constituent un obstacle majeur au

développement économique durable. Le modèle, élaboré à cet effet, a établi un impact négatif de la dette sur les investissements publics au Cameroun et au Congo Brazzaville.

Toutes les études effectuées sur un panel de pays telles que les études de Barry Eichengreen et de Richard Portes, Elbadawi et al. (1996), Patillo et al. (2004), Clemens et al. (2003), ont également constaté que l'endettement excessif a un effet négatif sur le taux de croissance.

Les travaux de Barry, E. et de Portes, R. (1986) se sont intéressés à l'identification des déterminants du stock de la dette d'une trentaine de pays à un moment donné de leur économie. Ils ont abouti à la conclusion selon laquelle l'endettement excessif et le défaut de paiement tendent à réduire le taux de croissance réelle et la crédibilité de l'Etat.

Elbadawi et al. (1996) ont confirmé l'effet du surendettement sur la croissance économique au niveau de 99 pays en voie de développement et ont tenté d'identifier le canal par lequel l'endettement agit négativement sur la croissance. Pour cela, ils ont identifié trois canaux de transmission des impacts de la dette sur la croissance. Il s'agit de l'effet de la dette sur la croissance, l'effet de la dette sur la liquidité en raison de la ponction due au service de la dette et, enfin, l'effet de la dette (de manière indirecte) sur les dépenses du secteur public et sur les déficits. L'étude a conclu que c'est l'accumulation de la dette qui a un impact négatif sur la croissance.

B. Clements aboutit à la même conclusion en 2005 dans son étude sur « l'Allègement de la dette peut-il doper la croissance des pays pauvres » et affirme que la hausse du service de la dette évince l'investissement public. Pour lui, la relation entre les deux agrégats n'étant pas linéaire, l'effet d'éviction s'intensifie au fur et à mesure que le ratio service de la dette/PIB augmente. Il démontre qu'en moyenne, pour chaque point d'augmentation du service de la dette, l'investissement public diminue de 0,2 point de pourcentage du PIB. A contrario, une diminution de 6 points du service de la dette en pourcentage du PIB accroît le taux d'investissement de 0,75 à 1 point et la croissance de 2 points.

Cet effet d'éviction est apparu également en 2000 chez B. Osei qui soutenait déjà que si le service de la dette est élevé une proportion significative des devises convertibles sera consommée par la dette. Il en résulterait une réduction de la capacité des pays à importer des biens et services avec des impacts négatifs sur l'approvisionnement de l'économie en biens d'équipements et par conséquent sur la réalisation des projets d'infrastructures, des projets en cours ou de nouveaux projets.

Enfin, dans une étude menée sur un échantillon de 35 pays de l'Afrique Subsaharienne sur l'évolution des dépenses publiques face à la contrainte du service de la dette extérieure sur la

période 1975-1994, A. K. Fusu a conclu en 2009 que la variable contraignante de la dette a des effets négatifs sur la part des dépenses publiques dans le secteur social, notamment sur les secteurs de l'éducation et de la santé.

Contrairement aux conceptions théoriques qui considèrent l'endettement comme un moyen permettant de stimuler la croissance économique, la plupart des résultats des études empiriques s'accordent sur l'effet négatif du service de la dette sur l'investissement public. Le Mali, pays pauvre très endetté, n'a pas une situation économique enviable ; aussi proposons-nous d'étudier le cas spécifique du Mali dans ce qui suit.

2. Cadre d'une analyse descriptive de la dette publique du Mali

La deuxième partie du travail s'articule autour de trois grands points. Le premier, vise à étudier l'origine de la dette publique du mali, et, le second met en évidence ses étapes. Au troisième point seront analysées les structures et l'évolution de cette dette.

2.1.LES ORIGINES DE LA DETTE DU MALI

A son indépendance en 1960, le Mali était un pays nouveau, sans dette. Quatre décennies plus tard, il se retrouve dans une situation de surendettement critique. Comment et pourquoi le Mali s'est-il endetté ?

L'évolution historique de l'endettement extérieur du Mali tire ses origines des processus politiques, socio-économiques et financiers du pays.

Avant son indépendance en 1960, le Mali a subi la colonisation française qui l'avait entièrement assujetti pour une exploitation complète de ses ressources humaines et naturelles.

La domination du continent africain et plus particulièrement du Mali, s'est accentué au cours du 19^{ème} siècle où les Européens pénètrent à l'intérieur des terres et atteignent le Mali. C'est le début de la colonisation par la France, colonisation qui prendra la forme d'une domination politique et d'un pillage des ressources économiques du pays. Ce qui est devenue la « colonie française du Soudan » cesse d'être une entité avec un système et un mode de production propre pour se commuer en sous-système de monoproduction (or et coton) orienté en fonction des besoins de l'économie française. On ne reconnaît plus aux structures socio-économiques traditionnelles du Mali une capacité de changement, d'adaptation et de dynamisme propre. La colonisation a totalement déstructuré et détruit les liens traditionnels des communautés ethno-sociales du Mali par l'introduction du système des plantations et des monocultures entièrement commerciales. Ceci provoque une perte de main d'œuvre, de technologie et d'investissement dans l'agriculture vivrière au profit des secteurs d'exportation. L'or qui avait constitué la plus substantielle des richesses naturelles du Mali renfloue les réserves des banques françaises. Jules

Ferry, ancien président du Conseil français déclare ainsi en 1885 : « *Les colonies sont, pour les pays riches, un placement de capitaux des plus avantageux. (...). La politique coloniale est fille de la politique industrielle* ».

Le 22 septembre 1960, le Mali voit le jour à la suite de l'éclatement de la Fédération qui l'unissait au Sénégal. Modibo Keita en devient le premier président. La colonisation, contrairement au Sénégal et à la Côte d'Ivoire, n'avait établi que peu d'infrastructures susceptibles de concourir à la réalisation de ces idéaux de reconstruction nationale. On ne retient d'ailleurs que :

- le chemin de fer Dakar-Niger ;
- les zones de cultures de riz, de coton et de l'arachide aménagée dans l'Office du Niger ;
- la Compagnie française du développement des textiles, ancêtre de l'actuel CMDT ;
- un équipement sanitaire très rudimentaire, avec l'hôpital militaire du Point G ;
- un taux de scolarisation de 6%

La 1^{ère} République du Mali, sur la base d'une politique volontariste et nationaliste, va s'efforcer de mettre en œuvre une politique socialiste pour parfaire la décolonisation et la reconstruction socio-économique. Elle engage des réformes dans le secteur rural en l'organisant sur la base de coopératives. De 1960 à 1967, elle crée plus de 20 sociétés et entreprises d'état dans le but de remplacer les exportations par des produits locaux.

Sur le plan monétaire, le Mali se dote d'une monnaie nationale, le franc malien, pour mener une politique monétaire et budgétaire autonome. Dans le domaine de l'éducation, un système d'enseignement est mis en place pour former les futures élites du pays. Le taux de scolarisation passe de 7% à 20% et l'enseignement met l'accent sur l'identité culturelle du peuple malien.

Le plan quinquennal de 1960 à 1965, d'un montant de 78 milliards de Francs maliens, se compose de:

- 43% pour les infrastructures ;
- 26% pour l'agriculture ;
- 16% pour l'industrie ;
- 14% pour les équipements.

Il était basé sur un taux de croissance de 8% par an et sur un financement extérieur représentant 60% de ces moyens d'investissement, soit un équivalent de 46,80 Milliards de Francs maliens de l'époque.

Dans le contexte international de guerre froide, la rupture violente avec la France et l'adoption d'un système socialiste de développement conduisent le Mali à recourir à une coopération et à

un début d'endettement extérieur avec les pays dit du bloc socialiste, à savoir principalement l'URSS, la Tchécoslovaquie (qui battait le franc malien), la Bulgarie, la Hongrie et enfin la Chine. C'est ainsi que les Russes investissent presque entièrement (financièrement et techniquement) pour créer les premières sociétés et entreprises publiques du Mali (la SONAREM, la SOCIMA), les grands centres de formation technique, les engins utilitaires, les armements et l'aviation, les bourses d'études et la formation de toute nature et de tout ordre, etc.

La Chine quant à elle aida à la réalisation de la restructuration de l'Office du Niger, la création de la SONATAM, la PPM, la SOMIEX, l'UNICOOP, etc.

Ainsi, l'ex-URSS, les pays socialistes et la Chine ont prêté au Mali dans les proportions suivantes :

- l'URSS : 32 milliards de Francs maliens (équipements à long terme)
1,6 milliards de Francs maliens (en devises)
- La Chine : 7,5 milliards de Francs maliens (équipements à long terme)
15,7 milliards de Francs maliens (en devises)
- La RAU 7 milliards de Francs maliens (en devises)
- Le FMI 2 milliards de Francs maliens (crédit confirmé en 1964)

Le budget de l'Etat est toujours déficitaire depuis 1960, les recettes de l'état étant insuffisantes pour financer l'ambitieux programme de développement. Ce déficit budgétaire est aggravé par un déficit commercial et un déficit de la balance des paiements. Ces déficits structurels ont été financés sur le plan extérieur par un endettement croissant à un taux annuel de 4,5 milliards de Francs maliens par an, soit 2,2 milliards par an au titre des dépenses courantes et 2,4 milliards par an au titre du déficit des sociétés et entreprises publiques.

2.2. LES ETAPES DE LA POLITIQUE D'ENDETTEMENT

L'évolution de la dette publique extérieure du Mali peut être regroupée en cinq (5) étapes : de 1960 à 1970, de 1970 à 1976, de 1976 à 1982, de 1982 à 2000, de 2000 à nos jours. Chacune de ces cinq (5) étapes est sous-tendue par une politique d'endettement bien distincte.

2.2.1. Première étape de 1960 à 1970

Suite à l'option socialiste choisie par le Mali, les premières années après l'indépendance, de 1960 à 1970, sont caractérisées par un endettement extérieur principalement auprès des pays de l'ancien bloc socialiste, notamment l'Ex-URSS et la Chine. Les <<prêts clearings>> contractés au cours de cette période étaient surtout destinés à financer la mise en place d'entreprises publiques.

Ainsi, les prêts soviétiques ont permis de financer les secteurs des mines (SONAREM, Cimenterie de Diamou), l'agriculture (Office du Niger), les transports (Air Mali) et le sport (Complexe Omnisports). Ils ont aussi revêtu la forme de crédits marchandises (en sucre, pétrole et ciment) et d'aide militaire (prêts spéciaux). Ces emprunts auprès du partenaire soviétique étaient lourds car leur durée moyenne de remboursement excédait rarement huit (8) ans.

Quant aux prêts chinois, ils étaient également diversifiés (fournitures d'équipements industriels et culturels, crédits commerciaux et prêts financiers), sans intérêt et l'amortissement s'étalant généralement sur une période de cinq (5) à dix (10) avec des différés de quatre (4) à cinq (5) ans. Au cours de cette période, la Chine a été le partenaire qui a le plus soutenu les efforts de développement du Mali.

Consécutivement à sa politique de non-alignement, le Mali a sollicité, en plus de l'EX-URSS et de la Chine, des financements avec d'autres partenaires du Sud et du Nord parmi lesquels on peut citer l'Egypte (Hôtel de l'Amitié et la route Siensou-Koutiala), l'US-AID (Laboratoire Central Vétérinaire), la France dont les prêts avaient un caractère essentiellement monétaire car ils étaient octroyés sous forme d'avances au Trésor malien.

Si au cours cette première étape de la politique d'endettement du Mali la création des Sociétés et Entreprises d'Etat avait été privilégiée, malheureusement l'inexpérience en matière de gestion, le manque de cadres compétents et l'absence d'études de faisabilité préalables n'ont pas permis à ces entreprises publiques de sécréter des ressources suffisantes pour assurer le remboursement des prêts par lesquels elles avaient été financées.

Pire, non seulement elles vont accumuler de lourds passifs de gestion, mais aussi le secteur public était devenu pesant, bureaucratique et inefficace. Finalement, ce secteur sera restructuré et sa taille sensiblement réduite dans le cadre du Programme d'ajustement structurel des entreprises publiques (PASEP).

2.2.2. Deuxième étape de 1970 à 1976

A partir de 1970, l'Etat avait délaissé l'industrialisation au secteur privé pour se consacrer à la mise en œuvre d'une politique de désenclavement du pays. Ainsi de 1970 à 1976, la politique d'endettement a été orientée vers le financement des projets dans:

L'infrastructure : Projets routiers I et II,

Le transport : Projet Chemin de fer I, II et III,

L'éducation : Projet Education I,

L'aménagement agricole : Opérations de développement rural (ODR).

Les conditions très concessionnelles accordées par l'IDA (taux d'intérêt : 0,75%, durée : 50 ans dont 10 ans de différé) ont favorisé la réalisation de ces projets et cette institution est devenue au fil des années le plus important partenaire du Mali.

2.2.3. Troisième étape de 1976 à 1982

De 1976 à 1982, la politique d'endettement a été surtout marquée par la mobilisation des <<pétrodollars>> en quête de recyclage sous forme d'aide publique au développement. Les fonds arabes ainsi mobilisés ont été utilisés pour : le désenclavement du nord du pays avec la construction de la route Sévaré-Gao, la réalisation des barrages hydroélectriques de Sélingué et de Manantali.

Cette période se caractérise aussi par un recours fréquent de l'Etat aux financements de la Caisse centrale de coopération économique (actuelle Agence française de développement) ainsi que le recours des entreprises publiques aux crédits fournisseurs avalisés par la Compagnie française pour le commerce extérieur (COFACE) mais contre-garantis par le Gouvernement malien.

2.2.4. Quatrième étape de 1982 à 2000

A partir de 1982 jusqu'en 2000, la politique d'endettement se singularisait par la fréquence des prêts d'ajustement structurel contractés dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de réformes économiques soutenus par le FMI et la Banque Mondiale. L'endettement est depuis lors limité aux seuls prêts concessionnels c'est-à-dire les prêts dont << l'élément don>> est supérieur à 35%.

2.2.5. Cinquième étape de 2000 à nos jours

Cette dernière étape dans la politique d'endettement du Mali est caractérisée par la mise en œuvre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) et de l'Initiative d'annulation de la dette multilatérale (IADM).

La première a pour objectif de rendre soutenable l'endettement du pays déclaré éligible. A cet effet, le Mali a bénéficié de 2000 à 2008 de plusieurs allègements de sa dette d'un montant total de 185,3 milliards FCFA auprès de :

- Créanciers bilatéraux : France, Royaume Uni, Pays Bas, Italie, Russie, Japon et USA ;
- Créanciers multilatéraux : FMI, Banque Mondiale, BAD, BEI, FED, BADEA, Fonds de l'OPEP, BOAD, FIDA et BID.

Quant à l'Initiative d'annulation de la dette multilatérale, elle vise à assurer la prise en charge du coût de l'annulation totale de la dette multilatérale due à la Banque Mondiale, au FMI et à la BAD pour dix-huit (18) pays pauvres très endettés. Dans ce cadre, le Mali a obtenu une annulation du stock de sa dette de 1 085,2 milliards FCFA.

2.3. STRUCTURES ET EVOLUTION

De 1785,5 milliards de FCFA en 2001, la dette publique du Mali à fin 2017 est de 2986,45 milliards de FCFA dont 2073,93 milliards de FCFA pour la dette extérieure et 912,52 milliards de FCFA pour la dette intérieure, soit respectivement 69 % et 31 % du stock total. Cette évolution a été marquée par des restructurations de la dette extérieure visant à rendre la dette viable.

Tableau 1: Evolution du stock de la dette publique de 2001 à 2017 (en milliards de FCFA)

	2001	2003	2004	2006	2007	2009	2016	2017
Dette extérieure	1785,5	1678,9	1615,1	646,8	695,3	894,4	1749,11	2073,93
-dette multilatérale	1304,6	1223,6	1202,7	201,1	247,7	423,2	1375,76	1626,36
- dette bilatérale	480,9	455,3	412,4	445,7	447,6	471,2	373,34	447,57
Dette intérieure	0,0	21,2	19,1	14,8	12,5	62,6	1086,41	912,52
-Bons du Trésor	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	239,8	236,30
Obligations du Trésor	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	51,4	682,94	673,44
Autres dettes intérieures (avance statutaire)		21,2	19,1	14,8	12,5	11,2	163,67	2,77
Dette publique	1785,5	1700,1	1634,2	661,6	707,8	945,8	2835,52	2986,45

Source : DGDP/DNSI/DNPD

En 2017, le stock de la dette publique totale représentait 35,9 % du PIB ; ce qui respecte les critères de convergence de l'UEMOA ($\leq 70\%$). Pour la même période, la valeur actualisée de la dette rapportée au PIB, représente 26,4%, inférieure à 40% exigé par le FMI pour les pays ayant une capacité moyenne de gestion de la dette, dont le CPIA est compris entre 3,25 et 3,75 (pour le Mali le CPIA est de 3,4).

L'évolution du stock de la dette publique extérieure du Mali a été marquée par plusieurs restructurations obtenues auprès des pays membres du Club de Paris et dans le cadre de l'initiative PPTE et de l'Initiative d'Annulation de la Dette Multilatérale (IADM). Ces allègements ont eu un impact positif et significatif sur les indicateurs de viabilité de la dette. En 2006, les institutions de Brettons Wood (IBW) ont défini un cadre de viabilité de la dette (CVD). Ainsi, la dette est viable lorsque la valeur actuelle (VA) est inférieure à 150% des exportations de biens et services, à 40% du PIB et à 250% des recettes budgétaires. Pour le Mali, les ratios sont respectivement, en 2016, de 61,8% pour les exportations de biens et services, 15,3% du PIB et de 76% des recettes budgétaires. Le Mali est la catégorie des pays à risque de

surendettement modéré. Ces ratios restent aux seuils pertinents jusqu'en 2035 si les tendances de l'économie sont respectées et si les actes d'endettement futurs sont conformes à la présente stratégie. La mise en œuvre effective des orientations stratégiques à long terme et la poursuite d'une stratégie financière privilégiant la mobilisation des dons et des emprunts extérieurs concessionnels devrait consolider la viabilité de la dette.

Suite à la mise en œuvre des initiatives internationales d'allègement de la dette, le Mali a bénéficié d'importants allègements de dettes. Ainsi, au titre de l'IPPTE, les allègements à fin 2008 s'élevaient à 184,9 milliards de FCFA en valeur nominale et au titre de l'IADM, à 1085 milliards de FCFA. En conséquence, le pays ne devrait plus être éligible aux mécanismes internationaux de restructuration de la dette extérieure.

Par le passé, le pays a essentiellement mobilisé des financements extérieurs. Cependant, à partir de juillet 2008, le Mali a entrepris la diversification de ses sources de financement en recourant au marché financier régional par l'émission d'obligations du Trésor.

3. Modélisation de l'impact de la dette publique sur l'investissement au Mali

Nous avons, comme spécifié dans notre démarche méthodologique, procédé dans un premier temps à la définition des variables d'intérêt de cette étude à travers un cadre conceptuel et traité de façon exhaustive des documents académiques pour alimenter la littérature théorique et empirique. Dans un second temps, nous avons présenté, à travers un cadre d'analyse descriptive, la progression des dites variables dans l'économie Malienne. Dans cette partie, il s'agit de modéliser l'effet de la dette publique sur l'investissement. Le processus de cette modélisation permettra, à travers une base de données, de procéder à des analyses économétriques visant à vérifier ou rejeter les hypothèses formulées, à savoir, **H₁** le volume de la dette publique n'aurait pas favorisé l'investissement au Mali et **H₂**: La dette publique aurait un effet négatif sur l'investissement total au Mali.

3.1. Approche méthodologique

Dans cette partie, il sera question de préciser la méthode d'analyse, la procédure d'estimation des modèles et les variables ainsi que les sources des données.

Notre recherche s'inscrit dans une démarche hypothético-déductive. En effet, nous sommes partis d'une série d'hypothèses et espérons étudier des séries chronologiques en relation avec ces prédictions. Compte tenu des objectifs de cette recherche, une approche quantitative nous a paru plus pertinente. Nous avons opté pour l'usage des données secondaires comme moyen de collecte de données. Nous étudions les facteurs explicatifs de l'investissement dans un pays de l'Afrique de l'Ouest. Le choix du pays s'est fait sur la base des habitudes d'investissement et

le niveau de développement économique. Le Mali a été retenue pour la raison que le pays est caractérisé par un faible taux d'investissement tant industriel qu'infrastructurel

L'analyse dans le cadre de cette étude sera basée sur un modèle économétrique. Ce modèle permettra d'analyser l'effet de la dette publique sur l'investissement au Mali.

Dans ce modèle l'investissement total est expliqué par la dette publique et le taux de change. Toutefois, des modifications ont été apportées aux modèles théoriques en fonction de la disponibilité des données et des réalités économiques du Mali.

Dans le présent travail le modèle empirique qui sera utilisé se présente comme suit:

Dans le modèle, l'investissement total en logarithme, sera expliqué par le logarithme du taux de change et le logarithme de la dette publique en valeur. Ainsi on a:

$$\text{LINV} = F(\text{LDP}, \text{LTCH})$$

La présente étude va faire essentiellement recours aux outils statistiques et économétriques pour la vérification des hypothèses formulées.

Cependant, les tests de stationnarités de Dickey-Fuller Augmenté ADF seront faits pour vérifier la stationnarité des variables.

Nous utiliserons les données secondaires, annuelles issues des Institutions internationales (le FMI et la Banque Mondiale), régionales (l'UEMOA et la BCEAO) et nationales (la Direction Nationale de la Dette Publique, le Ministère de l'Economie et des Finances, La Direction Nationale du Budget et l'institut National de la Statistique) pour construire une base de données.

3.2.Présentation et interprétation du modèle

Tableau 2: Résultat Modèle

Variables expliquées	LINV		
	coefficients	t-Statistic	Probabilité.
C	-1.252702	-0.483424	0.6316
LDP	0.688211	3.181776	0.0029
LTCH	0.377377	0.607314	0.5473
R ²	0.606321	Durbin-Watson stat	0.672402
R ² ajustés	0.585601	Prob (F-statistic)	0.000000
Nombre d'observations 41			

Source : Résultats de l'estimation avec eviews.7

Les résultats de l'estimation du modèle indiquent que les coefficients de la dette publique (0,688211) et du taux de change (0,377377) sont positifs mais seul celui de la dette est significatif à 1% (prob.=0,0029). Donc l'investissement est dopé ou stimulé par la dette publique à long terme. Celui du taux de change est non significatif (prob.=0,5473) supérieure à 5%. R-carré est égale à 0,6063 soit 61%, ce qui signifie que l'investissement est expliqué à 61% par les variables du modèle. Probabilité de Fisher égale à 0,000000 est inférieure au seuil de 5% : le modèle est globalement significatif.

Le résultat qui nous intéresse particulièrement ici est celui de la dette publique. D'après les estimations, l'investissement total au Mali augmente de 0,7 point pour l'augmentation d'une unité de la dette publique du Mali. L'effet stimulant de la dette sur l'investissement totale peut s'expliquer par le fait que la dette est orientée vers des investissements publics.

Nous avons postulé dans l'hypothèse H1 que « l'endettement public n'aurait pas favorisé l'investissement au Mali ». Cette hypothèse ne peut être rejetée dans la mesure où nous constatons que le Mali reste un pays non industrialisé et les infrastructures publiques sont insuffisantes malgré le niveau d'endettement public élevé et la relation positive entre la dette publique et l'investissement. En effet, l'endettement de l'Etat a un effet positif sur l'investissement au Mali. Contrairement aux résultats de cette étude la majorité des auteurs qui ont étudié (les effets de la dette publique sur l'investissement) ont découvert une relation négative entre la dette et l'investissement (R.Samba , et al , 2005 ; B. Clements , 2005 ; B. Osei , 2000)

L'hypothèse H2 n'est pas validée. En effet, cette hypothèse postulait une relation négative entre l'investissement et la dette publique. Le résultat de l'estimation donne une relation positive et significative au seuil de 1%. Ce résultat est contraire à celui des auteurs qui ont travaillé sur la question.

Nous pouvons donc conclure que la dette publique du Mali est à un niveau soutenable. Selon Krugman, 1987, lorsque la dette publique augmente, les investisseurs privés anticipent un fort taux de taxation par l'Etat pour faire face au paiement du service de la dette. Ce climat d'incertitude les contraint à surseoir les investissements projetés et/ou à expatrier leurs capitaux ce qui réduit l'investissement. Tel n'est pas le cas au Mali où l'investissement est dopé par la dette publique.

Conclusion :

La question soulevée par cette étude était celle du rôle de la dette publique dans le financement de l'investissement au Mali. En effet, cette question ne fait pas l'unanimité dans la théorie

économique. Pour certains (les Keynésiens) la dette peut être nécessaire et même efficace pour un pays alors que d'autres (les Classiques) rejettent systématiquement cette hypothèse et soutiennent que tout emprunt public ne peut qu'être nuisible pour les agents économiques. Mais la théorie de surendettement ou du fardeau virtuel de la dette suggère que la dette publique influence positivement la croissance mais qu'au-delà d'un certain seuil elle a des effets pervers sur celle-ci.

Si l'objectif fixé dans l'introduction est atteint cela permettra aux autorités politiques et économiques un éclairage certain sur les relations qui existent entre l'investissement et l'endettement public au Mali, pour une meilleure orientation de leurs décisions dans le sens d'une conduite optimale de la politique d'endettement du Pays. Pour atteindre cet objectif, nous avons d'abord fait une étude de la dette publique du Mali. Cette étude, montre que la dette publique du Mali s'est accrue dans les années 1990, amplifiées par les effets mécaniques de changement de la parité du franc CFA en 1994. Les efforts conjoints des autorités maliennes et des principaux créanciers multilatéraux et bilatéraux ont permis de réduire l'encours de la dette publique ces dernières années. Ensuite nous avons estimé un modèle qui s'inspire de celui de (KONSO BOLA, 2005), c'est un modèle d'investissement qui est fonction de La dette publique en logarithme ; Le taux de change en logarithme. Ce modèle nous a permis d'évaluer l'effet de la dette publique sur l'investissement. La méthode d'estimation est l'approche de la cointégration. L'estimation du modèle est faite à l'aide du logiciel Eviews.7 avec des données annuelles qui couvre la période de 1970 à 2017.

Les principaux résultats auxquels nous avons abouti se résument comme suit :

Le résultat du test de cointégration révèle qu'il n'y a aucune relation de cointégration au seuil de 5%. Ainsi pas de relation de long terme entre nos séries. L'estimation du MCO dans notre équation est adéquate.

L'estimation du modèle montre que le coefficient de la dette publique est positif et significatif. Par son coefficient, la dette publique est une source de l'investissement au Mali. Donc la dette a un impact positif sur l'investissement au Mali. Le coefficient du taux de change est positif mais non significatif.

De l'estimation du modèle on peut donc conclure que la dette publique a un effet direct et positif sur l'investissement au Mali. Cet impact positif et direct de la dette publique sur l'investissement peut s'expliquer par le fait que la dette est orientée vers les infrastructures publiques. En effet l'augmentation de la dette entraîne l'augmentation du service de la dette ce qui peut accroître la facture des intérêts et le déficit budgétaire de l'État et réduire ainsi l'épargne

publique. Cette évolution, à son tour, conduit à une hausse des taux d'intérêt, soit à l'éviction des investissements privés. En outre le service de la dette réduit le montant des ressources disponibles pour les infrastructures et la formation du capital humain, avec les effets négatifs sur la croissance et le développement économique. Ces résultats suggèrent des recommandations qui peuvent aider les autorités en matière de gestion de la dette en vue de stimuler la croissance et le développement économique du Mali. Il s'agit entre autres de la gestion de la dette, du maintien de la stabilité macroéconomique, du renforcement des capacités institutionnelles et humaines et la diversification des exportations.

A travers l'étude économétrique que nous avons effectuée, une analyse critique a été faite sur l'effet de l'endettement public sur l'investissement au Mali. En effet, après avoir utilisé deux variables explicatives, nous avons constaté que la dette publique a un rôle fondamental dans l'amélioration du niveau de l'investissement au Mali. Puisque l'étude n'est pas exhaustive, plusieurs questions peuvent être posée, notamment : dans quelle mesure le Mali continuant à s'endetter peut-t-il réaliser un niveau d'investissement désiré ?

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

B. A. (2011) : Service de la dette extérieure et dépenses d'investissement public en Côte d'Ivoire, Mémoire de fin d'études, GPE, Abidjan, novembre.

Barry Eichengreen et de Richard Portes (1986) Washington, "Debt and Default in the 1930: Causes and Consequences Ellipses". *European Economic Review*

Brunner K., Meltzer H. (1976): Aggregative theory for a closed economy, in Stein J. :Monetarism, Amsterdam

Buchanan J.M. (1958): Public principles of public debt- A defense and restatement, Homewood, Illinois.

Chenery H.B., Strout A.M. (1976): Foreign assistance and economic development, in: The American Economic Review, Vol.66.

Chenery H.B., Strout A.M. (1976): Foreign assistance and economic development, in: The American Economic Review, Vol.66.

Clemens et al. (2003) "External Debt, Public Investment and Growth in Low-incomes countries", IMF, Working Paper, WP/03/249.

Dedehouanou, G.M.A. (2009) : Effet de la dette extérieure sur la croissance économique au Bénin, DEA en Economie, Université d'Abomey-Calavi.

Destà, M. G. (2005), «External debt and economic growth in Ethiopia». Mémoire DEA, IDEP Dakar.

Domar E.D. (1944): The “Burden of Debt” and the National Income, in : The American Economic Review, Vol.34.

Dudley L., Montmarquette C. (1976): Model of the supply of bilateral foreign aid, in: The American Economic Review, Vol.66.

Elbadawi et al. (1996) also confirmed a debt overhang effect on economic growth using cross-section regression for 99 developing countries.

Elbadawi et al. (1996) also confirmed a debt overhang effect on economic growth using cross-section regression for 99 developing countries.

K. B. Alain (2005) : « Les Effets de la Dette Extérieure sur La Croissance et les investissements dans les PPTE africains : Analyse par la Méthode des Moments Généralisés (GMM) ». Mémoire de fin d'étude de licence en économie mathématique. UNIVERSITE DE KINSHASA /FASEG

Kame Ba Billa, T.U. (2008): Dette publique et investissement privé au Cameroun: Effet d'éviction versus effet de levier, Mémoire DEA / PTCI, Université de Yaoundé II.

Keynes, J.M. (1972), *Essais sur la monnaie et l'économie*. Paris, Petite bibliothèque Payot

Mckinnon R.J. (1964): Foreign Exchange Constraints in Economic Development and Efficient Aid Allocation, in: The Economic Journal, Vol. LXXIV.

Osei, B. (2002), The Burden of debt service payment under structural adjustment IMF, Washington DC.

Papanek F. (1972): The Effect of Aid and other Ressources Transferts on Savings and Growth in Less Developed Countries, in : Economic Journal, Band 82.

Patillo, C., Ricci, L. et Poirson, H. (2004), Washington : « Dette Extérieure et Croissance Economique ». Document de travail du FMI n°04/15.

Phelps E.S., Shell K. (1969): Public debt, taxation and capital intensiveness, in: Journal of Economic Theory, October, 1(3).

Piriou, JP (2003), « Lexique des sciences économiques et sociales », Découvertes, 6ème édition, Paris

Ricardo D. (1951): On the Principles of Political Economy and Taxation, Cambridge, Vol. 1. Servicing: A Cointegration Analysis of Sri Lanka, 1952 to 2002” *working paper series in*

Tolkemitt G. (1975): Zur Theorie der langfristigen Wirkungen öffentlichen Verschuldung, Tübingen

Uzochukwu, A. (2005), «Nigeria Public debt and economic growth: An Empirical Assessment of Effects on poverty» working paper.

Von Stein L. (1878): Lehrbuch der Finanzwissenschaft, 4. Auflage, 2. Band, Leipzig.

Wijeweer, A., Dollery, Br. et Palitta, P. (2005) "Economic growth and External Debt"